

# Comment fonctionne le volontariat de réciprocité ?

*Le volontariat de réciprocité repose sur un principe simple : les échanges entre partenaires internationaux vont dans les deux sens.*

*Le Défap accompagne des volontaires français qui partent s'engager auprès de structures partenaires à l'étranger. Mais cette dynamique ne s'arrête pas là : le Défap accueille également en France des volontaires issus de ses pays partenaires.*

*Cette réciprocité permet de construire des relations plus équilibrées entre les partenaires et de placer la solidarité internationale, l'échange et le dialogue interculturel au cœur des missions de volontariat. Il ne s'agit donc pas simplement d'accueillir une personne venue d'un autre pays. Le volontariat de réciprocité permet à chacun de partager ses compétences, ses expériences et sa culture, tout en contribuant à un projet commun.*

## Qui peut bénéficier du volontariat de réciprocité ?

Le Défap travaille avec de nombreux partenaires à travers le monde, notamment des Églises, des associations et des ONG engagées dans des projets de développement et de solidarité.

Dans ce cadre, des volontaires issus de ces pays partenaires peuvent être accueillis en France pour rejoindre une structure dont le projet est soutenu ou accompagné par le Défap.

Comme pour les missions de volontariat à l'étranger, le volontariat de réciprocité peut prendre deux formes :

- le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) ;
- le Service Civique, dans le cadre de missions adaptées à ce dispositif.

## **Comment se déroule une mission de réciprocité ?**

Le parcours commence par l'identification des besoins des structures partenaires et la diffusion d'offres de mission. Les candidatures sont proposées par les partenaires du Défap, puis étudiées afin de trouver la meilleure adéquation entre le profil du volontaire et les besoins de la structure d'accueil.

Une fois le volontaire sélectionné, plusieurs étapes permettent de préparer son arrivée en France :

- Les démarches administratives, notamment les procédures liées à l'obtention du visa ;
- La préparation au départ et à l'arrivée, avec des temps de formation destinés à préparer le volontaire à son nouvel environnement ;
- L'accueil et l'installation au sein de la structure partenaire ;
- L'accompagnement tout au long de la mission, assuré par le Défap et ses partenaires.

Le Défap travaille notamment en lien avec France Volontaires et les différentes structures partenaires afin de faciliter ces démarches et de garantir les meilleures conditions possibles d'accueil et d'accompagnement.

## **Une occasion de découvrir la France autrement**

Une mission de volontariat ne se résume pas aux activités réalisées au sein de la structure d'accueil. Elle permet

également au volontaire de découvrir un nouveau pays, son quotidien et ses réalités.

Pour certains, il s'agit d'une première découverte de la France. Pour d'autres, cette expérience permet de porter un regard nouveau sur un pays déjà connu et d'en découvrir d'autres facettes.

Au fil de la mission, le volontaire peut ainsi découvrir le patrimoine, les traditions, la diversité culturelle et les réalités sociales françaises. Cette immersion constitue une véritable expérience d'ouverture et d'apprentissage, qui vient enrichir la mission professionnelle ou associative.

## **Le volontariat, un véritable échange culturel**

La réciprocité est au cœur de cette expérience. Comme le souligne France Volontaires, « la réciprocité dans le volontariat est un principe d'action qui infuse les échanges, les partenariats, les projets, pour un rééquilibrage des relations entre pays et acteurs ».

Le volontaire n'est donc pas uniquement là pour transmettre ses compétences : il apprend aussi de son environnement et des personnes qu'il rencontre.

La mission devient un espace de rencontres et de partage autour de nombreuses dimensions de la vie quotidienne : langues, pratiques professionnelles, traditions, gastronomie, rapport au travail ou encore manières de vivre ensemble.

Ces échanges permettent au volontaire et à la structure d'accueil de mieux comprendre leurs réalités respectives et de faire de la diversité culturelle une véritable richesse.

« J'ai également eu l'opportunité de découvrir la Côte d'Azur avec deux amies. Ce fut un moment marquant car j'ai enfin pu

voir la mer, ce qui change totalement de l'ambiance alsacienne. J'ai aussi remarqué une vraie différence culturelle et de rythme de vie par rapport à l'Alsace ; le climat plus doux et la proximité de la Méditerranée donnent une tout autre énergie. »

## **Quels sont les impacts du volontariat de réciprocité ?**

Le volontariat de réciprocité produit des effets à plusieurs niveaux. Il bénéficie au volontaire, à la structure qui l'accueille, mais aussi aux relations entre les partenaires internationaux.

### **Renforcer la capacité d'agir**

La présence du volontaire peut contribuer au développement et au renforcement des activités de la structure d'accueil. Ses compétences, ses initiatives et son expérience viennent compléter celles des équipes en place et peuvent apporter de nouvelles perspectives, sur le plan organisationnel, relationnel ou humain.

### **Favoriser l'ouverture et les échanges**

Le volontaire devient également un acteur de la solidarité internationale. Les liens qu'il crée avec ses collègues, les partenaires et son environnement participent à une meilleure connaissance de son pays d'origine et favorisent le dialogue entre les cultures.

Son expérience peut ainsi contribuer à renforcer les liens entre les sociétés et à faire vivre concrètement les relations de partenariat.

## **S'enrichir mutuellement**

Enfin, le volontariat de réciprocité est avant tout une expérience humaine. La rencontre entre des personnes aux parcours et aux cultures différents favorise le partage, la remise en question et l'apprentissage mutuel.

En travaillant ensemble autour d'un objectif commun, le volontaire et la structure d'accueil peuvent faire émerger de nouvelles idées et de nouvelles manières d'agir.

## **Une expérience qui prolonge le partenariat**

La fin de la mission ne signifie pas la fin des échanges.

À leur retour, les volontaires repartent avec de nouvelles compétences, des expériences marquantes et des liens tissés au fil de leur mission. De leur côté, les structures d'accueil bénéficient d'un regard nouveau, de nouvelles compétences et d'une coopération renforcée avec leurs partenaires internationaux. Le volontariat de réciprocité est ainsi bien plus qu'un échange de personnes. Il constitue un véritable levier de solidarité internationale, de dialogue interculturel et de construction de partenariats durables.

Parce qu'il permet à chacun de donner, de recevoir, d'apprendre et de transmettre, il incarne pleinement la volonté du Défap de construire des relations fondées sur la réciprocité et l'égalité entre partenaires.

Une mission de volontariat, c'est une expérience professionnelle et humaine, mais aussi une ouverture sur le monde. Une aventure faite de rencontres, de découvertes et d'échanges, qui peut transformer durablement le regard que l'on porte sur les autres et sur soi-même.